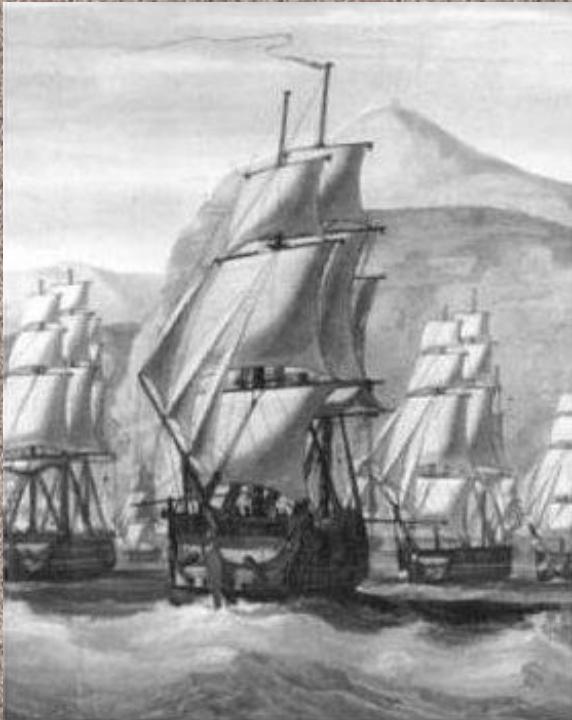


# La guerre de 1811 ou la révolution des esclaves de Saint-Leu



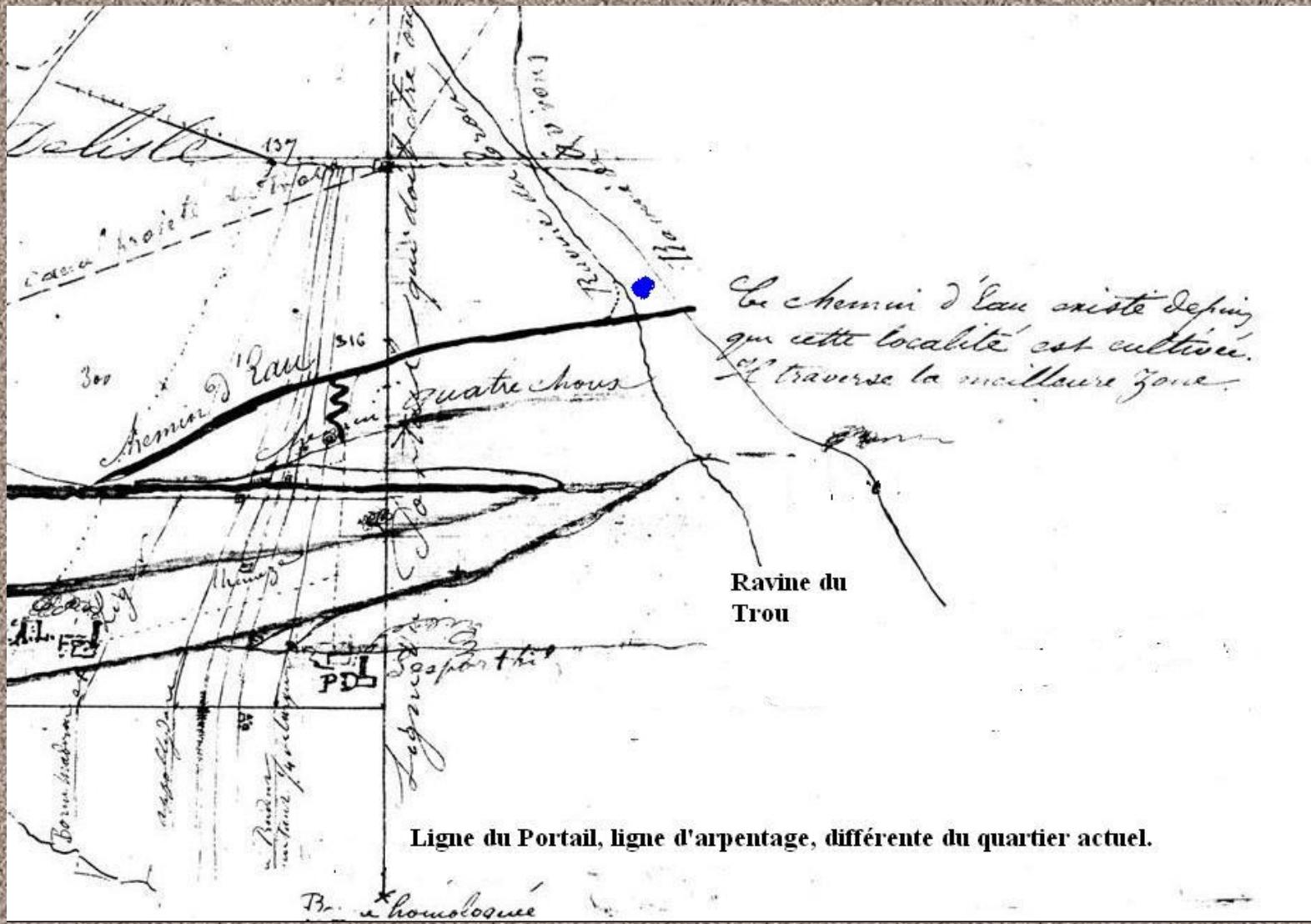
Nouvelles données sur la révolte des esclaves de Saint-Leu en 1811

# L'état des savoirs

- La période anglaise
- Dans les Hauts de Saint-Leu et au Gol
- Une révolte contre le système esclavagiste
- Plus de deux cents insurgés identifiés
- Du 4 au 8 novembre 1811
- 145 personnes emprisonnées; 25 condamnées à mort; 15 décapitées.
- Un long oubli



# Les chemins de la révolte



# Délibéré du 7 mars 1812

Archives Coloniales de Londres

Sur le Procès criminel extraordinairement institué  
à la requête du substitut du Procureur Général, contre les  
auteurs, fauteurs, complices, et adhérents de l'Insurrection  
qui a eu lieu à St. Ouen, dans la nuit du cinq au six  
novembre dernier, et le vendredi matin suivant du même  
mois, des assassinats des sieurs Moricourt, Adame  
Battif, Jean et Amel Macé, et des dévastations, pillages  
et pillages qui ont été faits dans les maisons de  
la campagne de plusieurs habitants, &c.

# Délibéré du 7 mars 1812

Archives Coloniales de Londres

Condamne les dits Gilles, Léon, Séverin, Denoix, Sébastien,  
Jasmin, Benjamin, du S<sup>r</sup> Michel Ricquebourg, Vincent Pudent,  
Soulange, Jacob, Hippolyte, Denis, Hyacinthe, Fulgence, Gaspard,  
Pierre-Noël, Pierre-Louis, Paul, Jean-Marie, Léphir, Benjamin,  
du S<sup>r</sup> Macé Site, Bajote du S<sup>r</sup> Michel Ricquebourg et Jean-Sicard  
à la peine de Mort.

Sur dommages et intérêts

# La guerre

- Le 3 janvier 1799, Henry, 12 ans, esclave domestique d'Hervé Dennemont, a déclaré à son maître que :
- «*deux fois par semaine il y avait un rassemblement de noirs derrière l'établissement du citoyen Prosper Hibon, au bord de la mer ; que ce rassemblement avait lieu la nuit, que ces noirs rassemblés faisaient l'exercice, que parmi eux il y avait des chefs, qu'un noir du citoyen Janvier Hibon était commandant, qu'un noir à la citoyenne Vve Henry Hibon, nommé Benoît était capitaine et qu'un autre du citoyen Prosper Hibon, qu'il ne connaît que de vue ; qu'ils avaient un drapeau blanc [...] qu'ils avaient une boite à laquelle ils donnaient le nom de pièce de campagne ; qu'ils étaient tous armés de bâtons et de sabres en bois, à l'exception du noir de Janvier Hibon qui seul avait un vrai sabre ; qu'après avoir fait l'exercice, ils se divisaient en deux bandes pour faire la guerre* »
- ADR L 337.

Interrogatoire de Benjamin, Cafre, 20 ans, noir de pioche,  
esclave de la Vve Dennemont au lieu dit Le Portail .

a repondu que lorsque la patrouille en entrait  
elle a Sainte-Surplusieure d'entrer aux environs  
disant qu'ils étoient de la guerre, qu'ils  
en beaudine qu'ils n'étoient pas forte, qu'ils  
ne leur appas donné le temps de parler, qu'  
ils a amarris et luevoyés en bas.

Interrogeé si les noirs qui faisoient la  
guerre étaient tous tenus sur l'emplacement de M.  
Dennemont,

Paulin, jeune esclave Armel Macé, aurait crié à son maître, selon la version de De Chateauvieux :

« *La guerre, la guerre, mon maître, à v'la la révolte dans les cafés* »

« *Le jeudi 3 mai, Charles, Caty et la Rose esclaves du Sr Zamudio, s'annoncent mutuellement que le soir même la guerre va éclater... C'est Charles qui disait que la guerre allait éclater ... C'est Caty qui a plaint Fleurimond d'être malade parce que la guerre allait commencer... Tam ... parlait de la guerre, il la souhaitait .»*

*Expédition de l'acte d'accusation des noirs du complot de St Benoît; 15 juin 1832; BL 308; Albert Jauze*

Interrogatoire de Benjamin, Malgache, 22 ans, commandeur,  
esclave de Macé Père au Portail .

gratter au dos de nègres, a envoyer au gau-  
lettes au dessous de la laine; qu'à l'intérieur du royaume  
Paulin noir de M<sup>r</sup> Arund me dis en Yenn leu dire  
que M<sup>r</sup> Arund et Macé étaient d'être tous deux grandement  
entouré par des nègres Malgaches; qu'aujourd'hui il fût  
rendu auprès de M<sup>r</sup> Holonet pour l'avertit; que M<sup>r</sup>  
Holonet lui a dit de ne pas bouger de l'emplacement  
avec sa bande; que quan à lui, il alloit chercher de  
monde & qu'il remontât tout de peint, que lui a  
quitté M<sup>r</sup> Holonet & est venu rejoindre sa bande;  
qu'il a fait ramener sa bande à la laine; qu'il a entendu le  
bruit que faisaient les noirs dans les emplacements du côté  
de la savane d'autre en venant vers le leur; qu'il avoit  
vu Madame Holonet descendre avec son mari; qu'il a  
demandé si arret domm' deux noirs pour le portef; qu'  
les deux noirs entrent dans l'emplacement

# La fuite des maîtres selon De Chateauvieux

- Jean (Macé) fuit devant eux ...
- Armel descend à grands pas ... se dérober ... sa fuite ... sa retraite.
- Les fugitifs...

# Recensement C. Hibon du 10 mars 1812

RECENSEMENT des noirs de St Léstin Hibon.

Q<sup>uer</sup> S<sup>e</sup> le

NOMS DES NOIRS.	CASTES.	AGES.	MÉTIERS.	MARRONS		ACQUIS		VENDUS	
				Dépou plus d'un an	DATES.	VENDEURS.	DATES.	ACQUEUREURS.	Dates.
Laurion	Coul	43	Commandeur						
charlot	in	48	alapioche						
marulin	in	35	Domestique						
Bilomy	in	63	alapioche						
jean mari	maly	28	in	apostent depui					
Thilarion	Caffre	48	in	l'entretien					

Jean main	in	42	in						
jacque	maly	45	in						
isidore	in	35	in						
Bastien	in	31	in						
alonis	criol	34	in						
aison	criol	24	in						
que	in	25	in						
Silreste	Caffre	32	in						
sepion	maly	43	in						
	ende	44	in						

# Les marrons dans la révolte

Avant le déclenchement de l'insurrection.

- Gilles, Elie, Philibert et les autres

Au moment de l'insurrection:

Benjamin, Jean

Après l'échec de la révolte

Pacôme et les autres

# Jean et Benjamin marrons, Archives coloniales de Londres

1811

(Received information from the  
Commissary of St. Louis of an intended  
Revolt of the Slaves of St. L<sup>e</sup>u, and a part of  
those of St. Louis on the 7<sup>th</sup> or 8<sup>th</sup> November.

The Conspirators were Jean a creole Slave of  
Monsieur Mailloch, Benjamin and Geron  
creole and Evariste Caffre Slaves of Michel  
Riquetbourg, Evariste and Geron were imme-  
diately arrested but the latter escaped before  
he reached the Prison - Benjamin and Jean  
were Maroons, one Eleven Months, and the  
other since the 4<sup>th</sup> Instant -

# Jean

Une réclamation ayant été faite par M. Dela  
Vergne pour une récompense ~~des~~ promise à son  
esclave Manuel pour avoir Capturé Jean Klein  
des Chefs des révoltés. L'honorable Gouverneur  
desir apprendra par quelle autorité la promesse a été  
faite et de quelle manière la récompence devrait être  
versée. /.

« ... une récompense promise à son esclave Manuel pour avoir capturé Jean, l'un des chefs des révoltés... »

# Marrons prison St Paul avril 1811

*Bloc de St. Paul.*  
*D. des rentrées. N. des N. N. des M.*  
*Pr. Angassin Maillot*

3 Août	Marie	Succession Lebreton	
11 Fev. 1811	Francisque	Henry Tasson	
19	Philibert	Pierre Lonis libre	2 mois
"	Gubert	Xavier Hibon	2 mois
"	Elie	Jean Macé	2 mois
21	Henry	Benjamin Jossas	2 mois
24	Paulin	Pierre Alin	2 mois
3 Mars	Jn Louis	Clément Riviere	
"	Marianne	Jean Baptisse Ribeaud	
"	Isidor	Maury	
"	Felix	Dagol Nœl	2 mois
"	Jouaquim	Klonet Breton	1 mois
"	Simon	Zenon Hibon	2 mois
"	Jolicœur	Leandre libre	2 mois
16	Philibert	François Maréchal	2 mois
18	Doming.	François Villemé	2 mois
22	Parfait	Monjole Ricquebourg	3 semaines
"	Gégoire	Dangereux	
"	Pierre	Normand	
"	Céladon	Zenon Hibon	
"	Marie Th.	Zenon Hibon	
"	Pelagie	Daniel Fontaine	
"	Policarpe	Ve. Barrois	
1er. Avril	Pre. Noel	Joseph Broutin	
2			

# Déclaration du 11 avril 1811

## ISLE BOURBON.



N°.

Année

1811

QUARTIER St Léon — — — PAROISSE St Léon

Recensement de Jean-Baptiste-Pierre-Louis affranchi de M<sup>r</sup> François Baulis  
domicilié dans le quartier St Léon âgé de 55 ans, né à Bourbon  
arrivé dans cette Colonie en Cérol — — exerçant la profession de cultivateur  
marié à — — — né à — — — âgé de — — —

GARÇONS.

FILLES.

RECONSENEMENT des noirs de l'île Bourbon

NOMS DES NOIRS.	CASTES.	AGES.	MÉTIERS.	MARRONS		ACQUIS		VENDUS		NES		MORTS		VACCINS
				Depuis plus d'un an.	DATES.	VENDEURS.	DATES.	ACQUEREURS.	DATES.	DATES.	DATES.	DATES.	DATES.	
Embrois	malgache	25 ans	cultivateur											
Philibert	cafre	17 ans	cultivateur											
Madelaine	caffine	25 ans	domestique											



Table de réduction des Mètres en Brasées et en Pieds.

Mtr.	Br.	Pds.	Mtr.	Br.	Pds.	Mtr.	Br.	Pds.	Mtr.	Br.	Pds.	Mtr.	Br.	Pds.
1	0.0	5	0	5.7	10	11	6.7	24	16	0.0	49	8	49.3	946
2	1.0	6	0	5.7	21	12	2.4	37	17	0.0	53	9	50.3	977
3	1.0	6	0	5.7	32	14	3.4	48	19	0.0	56	10	51.3	1008
4	1.1	6	0	5.7	43	16	4.6	59	21	11.7	58	12	52.3	1039
5	1.1	6	0	5.7	54	18	9.3	69	13.5	64	70	13.5	1060	

## PLAN

# DU MOUILLAGE DE L'ÉTANG SALÉ

(ILE DE LA RÉUNION)

Levé en Mai 1846.

à bord du bâtimant à vapeur le Crocodile

d'après les ordres de M. BOMAIN-DESFOSSÉS, Cap<sup>te</sup> de Vaisseau,  
commandant la Station de Bourbon et Madagascar.

par MM. G. CLOUÉ, DARAIS et M. H. LEBLANC. Enseignes de Ville.

Dressé par M. CLOUÉ.

## DÉPÔT-GÉNÉRAL DE LA MARINE.

fig. 9.

### AVERTISSEMENT.

Les chiffres des vagues expriment des mètres.

Excepté les huit voies de large entre des oppenances de l'ile de la Réunion, il est préférable de sortir promptement à la voile, car la mer se lève pour déverser très grande ou inondation. La communication avec la terre devient alors impossible et elle est interdite pour le pavillon blanc à court élan hors un port de Pape.

L'entrée de l'abri-haut de l'Etang Salé est difficile et dangereuse; le déverser de la passe flotante de nécessite la faire par le briseur. Ainsi que la mer se soit bien levée, il convient de s'assurer une embarcation à terre qui ait une voile.

Déclinaison de l'Aiguille aimantée: 11° 46' N. O.



Le mouillage de  
l'Etang-Salé

Etat des Noirs des habitations de St Leu mis en réquisition  
 par ordre du Gouvernement pour l'extraction des bois de maturité  
 à l'usage de la marine. Le dict tableau extrait de la liste signée  
 Mr Caillet Savour

Hommes et Femmes

	mâmes	orviers
Pierre Hibon	29	,
V. Louis manier	26	,
Zénon Hibon	12	6
Célestin Hibon	10	11
Jr Denommont fils	30	,
Benoit Hibon	,	30
Prosper Hibon	3	16
Arsene Hibon	5	10
Duportait Denommont	10	,
Benjamin Jonet	6	,
La Seine	23	,
Denommont pere	55	,
Lanvia verwoeghe	35	,
Total de la journée	264 jn	79 jn

St Leu le 1<sup>er</sup> avril 1811

Le commissaire civil P. A. D.

« Etat des Noirs  
 des habitations  
 de St Leu mis en  
 réquisition ...  
 pour l'extraction  
 des bois de  
 maturé... »

Le 1 avril 1811

B<sup>a</sup>u du SousInspecteur  
du Sud,

Bon a délivrer pour les  
Charpentiers hawaïens a la maine du M<sup>r</sup>  
le Byngham -  
Tarifs

2000. Deux milliard de Kabel

500. Cinq Cent livres pour le cap  
Sud le 1<sup>er</sup> Decembre 1810.

Port fluvial

91. 50

Euro N° 12. Pz

7-



Figaro, Noir du Gol lui avait promis du monde...

Interrogeé il a un Commissaire avec  
le Vendredi nuit du Projet de Gilles &  
Y où il a pris naissance  
a répondu Chir mad'

et que C'en Gilles, Géron à Mad', Michel Rieque  
bourg, Seurin à Mad', Henry Hibon, Benja-  
min à M<sup>r</sup> Michel, que Gilles lui a dit que figar  
noir du Gol lui avoit promis du monde.

Au bloc, à  
Saint-Paul,  
mars avril 1811

	Poumbert	Xavier Hibon
xx	• Elie	Jean Macé
xx	• Melchior	Benoit Hibon
xx	• Durand	Benoit Hibon
24	• Henry	Benjamin Josset
xx	Paulin	Pierre Alin
3	Jn. Louis	Clément Rivière
xx	Marianne	Jean Baptiste Ribeaud
xx	Isidor	Maury
5	• Antoine	Robin
xx	Joseph	Dagooulet
11	Felix	Dugol Noël
xx	• Vendredi	Hilarion Ricquebourg
xx	• Paulin	Hilarion Ricquebourg
xx	• Rémy	Jean Macé
xx	• Jousquim	Klonet Breton
xx	• Simon	Zenon Hibon
xx	• Joibcoeur	Léandre libre
14	Olimpiade	Vodecy Gruchet
xx	• Lorençine	Louis Dinemont
16	Philibert	François Maréchal
18	Marianne	Ve. Rignetti
xx	Paulin	Joseph Saussoucy
xx	Laflleur	Lolo Reillac
xx	Pre. Louis	Antoine Cadet
xx	Moming.	François Villemot
20	Louis	Delestrac
xx	Margueri.	Bélony Cerveaux
22	• Parfait	monjou Ricquebourg
xx	• Gégoire	Dangereux
xx	• Pierre	Normand
xx	• Céladon	Zenon Hibon
xx	• Marie Th.	Zenon Hibon
xx	Loc	Pierre Damour
xx	Pelagie	Daniel Fontaine
xx	Michel	Falaise
xx	Saverin	Troussail

# Les noirs déferrés

Interrogé qu'il lui a tiré sa chaîne,  
a répondu Clos même, avec giles qui l'ont pris  
marques avec Jason & qui l'ont mené dans la  
Cour de M. Benoit Clos, que là Clos a pris  
un tireau à pied & l'a déferré, ainsi que j'avoue.  
Et auquel Clos a laissé

grande case cassée, qu'il a nommée  
la Cour des binegrees; que les deux noirs Cloutis & Stain  
partis de leur chaînes & le lendemain à la chaîne partis; qu'il n'a  
pas été jusqu'à un moment

il vient d'être trouvé à St Leu le Né adrien à mr michel Ricquebourg lequel est condamné à douze années de chaîne ce noir avait été donné pour porter les têtes des hommes exécutés mais il était libre et sans fers.

« Il vient d'être trouvé à St Leu le Né adrien à mr michel Ricquebourg lequel est condamné à douze années de chaîne ce noir avait été donné pour porter les têtes des hommes exécutés mais il était libre et sans fers. »

à l'Assemblée le 18 juillet 1822.

Mousieur

M. le procureur général a fait  
parvenir hier des interrogatoires que vous  
avez fait publier à diverses dates sur  
la mort d'un M. à come malade  
D'après ces documents

Il me paraît à ce point de vue  
que le corps de l'individu et  
la mort sont naturelles et  
que l'individu a été tué par  
un autre individu indispensable pour  
pouvoir juger si la mort est  
naturelle ou volontaire.

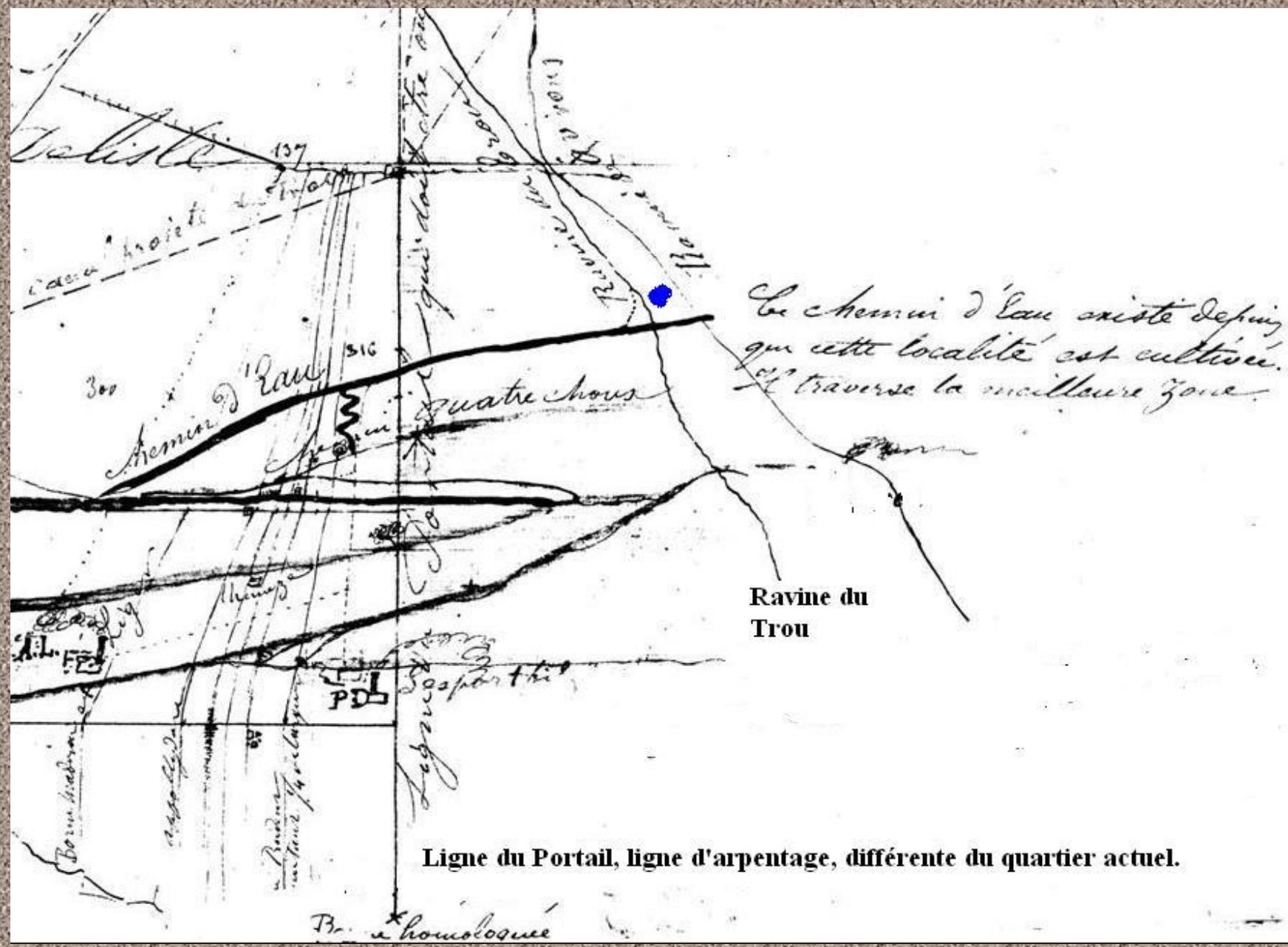
Je vous prie de m'envoyer cette  
pièce  
Y'aî l'honneur d'être monsieur  
votre très humble serviteur  
Bivard



Pacôme, abattu  
comme un  
marron.

# Bassin Misouk





RECENSEMENT des noirs de Dame-Vue-Hy. Besson <sup>tier.</sup> <sup>18</sup>  
P.<sup>me</sup> St. Léger

NOMS DES NOIRS.	CASTES.	ÂGES.	MÉTIERS.	MARRONS	A QUELS	VENDUS	NÉS	MORTS
				Dates plus d'un an.	DATES.	VENDEURS.		
Babile	malg.	56.	Commerce					
Simon	cat.	50.	à lait.					
Barthélémy	es.	30.						
Benoit	caste	44.	Cordonnier					
Simeon	malg.	54.	Gardien					
Jasmin	caste	51.	à lait.					
Léon	cat.	52.	équarisseur					
Marcel	malg.	51.	à lait.					
Blaise	es.	44.						
Choristonne	es.	55.						
Chiodone	es.	55.						
D'israel	es.	41.						
Denis	Cafres	48.						
Gilles	malg.	92.						
Cassim	Caf.	71.						
Augustin	es.	33.						
Amboise	es.	32.						
Dame	es.	58.	Gardien					
Chayla	es.	33.	à lait					
Louis	es.	56.						
Marie	malg.	33.						
Tromantique	Cafre	33.						
Sauvage	malg.	33.						
Sébastien	caste	36.	Dominique					
Burgard	malg.	32.	il R.					

Revenez à l'<sup>e</sup> St. Paul

entre les mains de la j<sup>e</sup>

St. Jean l'Évangile de la morte

entre les mains de la j<sup>e</sup>